



Genève, le 27 mars 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)

COVID-19: maintenir le lien avec les élèves et leurs familles, consolider les compétences acquises, garantir les certifications et l'orientation des élèves

Dans la situation inédite que nous vivons, la mission du DIP se poursuit, mais différemment, à distance. Alors que nous ne savons pas encore quand les élèves pourront reprendre le chemin de l'école, nos objectifs prioritaires sont de garder le lien avec les élèves et leurs familles, de maintenir les compétences des élèves, de mettre en place les conditions nécessaires à la certification pour les jeunes des classes terminales et les apprentis, ainsi que l'orientation pour les élèves qui terminent l'école primaire ou le cycle d'orientation. "Notre mission est essentielle, elle ne peut donc pas être juste suspendue", a rappelé Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du DIP. "Elle doit se poursuivre autrement, en réponse aux besoins urgents d'aujourd'hui et en inventant des solutions nouvelles."

Ecole à distance

Pour l'instant, l'école à distance doit permettre le maintien des compétences et non l'acquisition de nouveaux contenus, ce qui ne serait pas équitable compte tenu de la grande diversité des situations: les parents ne doivent pas se transformer en enseignants.

L'école à distance vise aussi à aider les jeunes à structurer leurs journées. Une durée maximale de travail scolaire quotidien a été fixée. Elle varie selon les degrés: 60 à 120 minutes de la 1P à la 4P, 90 à 150 minutes de la 5P à la 8P, 150 à 210 minutes au CO et au maximum l'équivalent de la grille horaire en présentiel pour les élèves du Secondaire II.

Le lien avec les enseignants peut se faire grâce au déploiement de l'école en ligne, mais aussi sous forme papier, en fonction des réalités des familles. Des dispositions particulières ont été prévues pour les élèves qui ne disposent pas d'outils numériques (prêt de matériel informatique dans certaines circonstances, documents transmis sous forme papier).

Depuis le début de la crise, on est passé de 300 cours ouverts sur *Classroom* au secondaire à 17'800 aujourd'hui, la majorité des enseignants utilisant cette manière de communiquer avec leurs élèves. En début de semaine, la moitié des enseignants de l'école primaire utilisaient déjà la nouvelle plateforme collaborative disponible depuis quelques jours (*Graasp*).

Evaluation

Aucune évaluation certificative (avec note) ne peut se faire à distance, seules des évaluations

formatives (indicatives, permettant un diagnostic) sont autorisées.

Compte tenu du contexte, le Conseil d'Etat a également décidé de supprimer les épreuves cantonales prévues en mai à l'école primaire en 4P et 8P.

Les TAF (tests d'aptitudes fondamentales) qui auraient dû avoir lieu à la mi-mars au CO et au Secondaire II sont également annulés.

Pour ce qui est de l'évaluation de l'année scolaire en cours, à ce jour, aucune décision n'a encore été prise. Une discussion est menée entre les cantons afin d'avoir une solution coordonnée, notamment pour tout ce qui concerne les certifications. Les principes qui guident les discussions sont de ne pas défavoriser les élèves et de permettre aux élèves et aux apprentis des classes terminales d'obtenir leur certification. Pour ceux qui terminent l'école primaire ou le cycle d'orientation, il s'agit de permettre leur orientation et la poursuite de leur parcours de formation.

Mise en place d'un service d'accueil durant les vacances de Pâques

Nous travaillons étroitement avec nos partenaires à l'organisation d'un service d'accueil minimal durant les prochaines vacances de Pâques pour les enfants de l'école primaire et de l'enseignement spécialisé. Ce service sera à disposition des parents qui n'ont pas d'autre solution pour leurs enfants pendant cette période, notamment ceux qui effectuent une tâche indispensable au vu de la situation actuelle (personnel de l'hôpital, des grandes surfaces, etc.). Les parents qui souhaiteraient en bénéficier doivent contacter la direction de l'école ou de l'institution qui accueille leur enfant aujourd'hui.

Soutien aux familles et réponses aux questions

Nous sommes bien conscients que cette période de confinement est si particulière qu'elle peut engendrer stress et angoisse. Elle soulève également une foule de questions. Qu'il s'agisse des évaluations, de l'orientation ou des multiples questionnements autour de l'apprentissage, de sa poursuite ou pour trouver une place pour la rentrée 2020. Le département travaille à fournir les réponses en tout temps et au jour le jour. C'est pour cela que nous avons créé la [FAQ du DIP](#), remise à jour quotidiennement. Elle contient également quelques liens utiles pour tout autre soutien.

Les maîtres de classe ou la direction de l'établissement des élèves et des jeunes sont également à disposition.

Enfin, toujours dans le souci de garder le lien entre les famille et l'école, pour les familles non-francophones, les enseignants ont la possibilité de faire appel à un interprète de la [Croix-Rouge genevoise](#). Des modalités adaptées au contexte ont été mises en place.

Pour toute information complémentaire: M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint chargé de communication, DIP, T. +41 22 546 69 68 ou +41 79 754 25 90, pierre-antoine.preti@etat.ge.ch